Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 17 (1879)

Heft: 11

Artikel: Les chiens du guet : [suite]

Autor: Lacroix, Auguste de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185167

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

révolutions dans le monde ont été faites par le peuple; combien pour le peuple?» Cette phrase, commentée par Henry Fouquier, du XIXe siècle, lui a suggéré des réflexions fort intéressantes des-

quelles nous détachons ce passge :

« C'est un mot terrible que ce mot « peuple », à la façon dont M. Louis Blanc l'entend et en use! J'aimerais bien qu'il fut défini une bonne fois. On s'apercevrait peut-être alors que ce qu'il y a de plus simple à faire, c'est de le rayer de la langue politique. Car, enfin, un mot pareil n'a de valeur que s'il désigne une classe en l'opposant à une autre, comme dans la République de Florence, par exemple, où l'on comptait la noblesse, le clergé, la bourgeoisie participant à la seigneurie, le peuple gras et le peuple maigre, plus ou moins règulièrement divisé selon la taxe payée à l'Etat. A quelle classe, en France, Louis Blanc entend-il opposer le « peuple »? Est-ce au clergé? Dépouillé de priléges, il est entré dans les rouages de l'Etat. Estce à la noblesse? Si nos mœurs lui donnent encore du prix, nos lois ne la reconnaissent pas comme classe à part. Est-ce à l'armée? L'armée c'est la nation. Non seulement tout le monde peut y entrer, mais tout le monde doit y entrer. Est-ce à la bourgeoisie? Mais, en vérité, la bourgeoisie, c'est le peuple consolidé, de même que le capital est le travail consolidé par l'épargne... Le peuple c'est moi, c'est nous tous, c'est l'ensemble des citoyens égaux devant la justice, devant l'impôt, devant le service militaire. »

Rodo et son valet.

Rodo étâi lo meillâo soudzet que la terra pouésse portâ; mâ l'avâi lo diablio po lè villiès moudès. Dza son pére étâi tot parâi, kâ mè rassovigno que dein lo teimps l'étiont solets dein lo veladzo qu'aviont gardâ lo tcherdju, tandi que lè z'autrès dzeins aviont ti la Grandzi âo bin la Dombâla. Et po lo mécanique! D'a premi qu'on ein a z'u, n'ein volliâvont pas oûrê parlâ et l'eingadzivont adé dou z'écochâo, et tot l'hivai, on lè z'oïessâi rollhi à 4 du lè trâi z'hâorès dâo matin et n'est què grantenet après que sè sont met à écâorè coumeint tot to mondo. Eh bin, aprés la moo dâo vilhio, lo Rodo n'a pas tsandzi, et se vo z'allâ on iadzo tsi leu, vo volliâi onco vairè dâi tsanès su lo ratéli, que s'ein servont adé po vaissâ à bâirè.

Lo valet à Rodo, on djeino luron dè dix-não ans, est tot lo contréro et tint gaillà dâo coté dè sa mére, que sont dâi dzeins on pou fend-l'air, que sont fièreau, qu'âmont à férè lâo vergalant et que volliont adé ein savâi mé què lè z'autro et férè autrameint. Adon Vito, que l'est don lo valet, avâi tant quinquiernâ son pére po allâ pè Lozena à clliâo z'aleçons qu'on bailllè âi païsans, que po avâi la pé et po ne pas contrariyï la Françoise qu'étâi d'accoo avoué lo bouébo, Rodo avâi de oï; mâ quand l'est que revegne, âo sailli-frou, ramenà la guierra à l'hotô, kâ volliâvè tot mettrè à betecu po tot tzan-

dzi, po férè coumeint lè monsu dè la vela aviont de. Lè monsu! peinsâvo-vâi!... Lâo z'appartint bin dè veni no derè coumeint faut vuagni et coumeint faut faut férè on minâdzo, que ne sont petétrè pas pî fotus d'eintsapplià onna faulx. Cein a-te lo fi.?... Enfin, brèfe!... Tantia que Rodo et son valet étiont adé à sè tsermailli, rappoo à cosse, rappoo à cein et que lo bouébo sè côtâvè qu'on diablio contrè son pére, que ne volliâve pas ein avâi lo démeinti; assebin Rodo étâi tot eincousenâ dè cein qu'allâvè déveni son pourro bin quand Vito sarà lo maitrè, et l'est po cein que l'autro matin que ne poivont pas s'ourè po onna colisse, que Rodo desâi à son valet:

— « Ne sé pas dein stu Dieu mondo cein que te peinsè; assebin mè redzoïo, quand sari moo, dè vairé coumeint diabe cein vâo allâ perquie! »

Les chiens du guet.

II

On était à la fin de février. Le contrat fut conclu le 6 mars suivant. L'acte présenté, après le dîner, à la signature des invités, se couvrit promptement des noms les plus recommandables par la naissance ou la fortune. Les salons, métamorphosés pour la circonstance en salle de bal, splendidement éclairés et décorés avec une merveilleuse élégance, furent rapidement envahis par la foule des danseurs. La joie et le plaisir rayonnaient sur tous les fronts. Le bonheur le plus complet éclatait sur les traits si fins et si doux de la fiancée. Albert s'oubliait à la contempler et buvait l'ivresse dans chacun de ses regards... Maîs, pour lui, l'esclave de la discipline, l'ivresse ne pouvait pas être l'oubli du devoir... Son service, un service important, exigeait sa présence à Saint-Malo avant le milieu de la nuit.

A onze heures, il manifesta l'intention de se retirer. Les instances de ses amis et de sa future famille, les prières mêmes de Claudia ne purent vaincre sa résolution. Il la supplia seulement de lui accorder quelques minutes pour un entretien sans témoins. Les usages, la proximité de leur mariage fixé au surlendemain autorisaient cette infraction aux lois de la bienséance. Ils se retirèrent dans un petit salon qui servait de boudoir à Mme de B***. Claudia était pâle d'émotion. Un sentiment de crainte vague lui serrait le cœur. Elle se laissa tomber, plutôt qu'elle ne s'assit, sur un divan. Albert se mit à ses genoux, et, écartant ses mains qu'elle avait posées sur son visage, comme pour cacher ses larmes, il lui dit:

— Chère Claudia, je n'ai pas voulu vous quitter, même pour quelques heures, sans vous laisser un souvenir, qui fera que nous ne serons pas complètement séparés.

En disant cela, il lui présenta un médaillon renfermant son portrait. Par un mouvement rapide comme sa pensée, Claudia le saisit et le serra coutre son cœur.

— Permettez, dit Albert, que je le suspende moi-même à votre cou, et jurez-moi qu'il ne vous quittera jamais.

- Oh! oui, je vous le jure...

En prononçant ces mots, elle s'inclina, et Albert passa autour de son cou la petite chaîne d'or qui retenait le médaillon. Dans ce mouvement irréfléchi, leurs lèvres se rencontrèrent... Troublée, hors d'elle-même, Claudia se rejeta en arrière. Elle semblait près de succomber à une émotion qui lui était inconnue... Albert se releva et, la soutenant entre ses bras :

- Je puis partir maintenant, lui dit-il, puisque j'emporte un gage de votre amour, et que mon image et mon souvenir vous resteront...
- Pourquoi partir? Ne faites-vous pas déjà partie de notre famille? Ma mère donnera des ordres pour qu'une

chambre vous soit réservée dans le château. Si, cependant, elles ont été toutes promises et retenues pour nos invités, on vous trouvera facilement, dans la ville, un appartement pour cette nuit... Restez, je vous en conjure... Je ne sais pourquoi... J'ai peur... Si ce bonheur, qui est si proche, allait nous échapper!...

— Ne cherchez pas à me retenir, chère Claudia... Un service indispensable exige ma présence à Saint-Malo. L'espace de temps qui m'a été accordé pour m'absenter va bientôt expirer...La discipline militaire a des rigueurs inflexibles... Ce serait mal inaugurer notre bonheur que de manquer au-

jourd'hui à mon devoir et à l'honneur.

Il sjouta, en souriant: Je ne consentirais, pour rien au monde, à garder les arrêts le jour de mon mariage... Adieu... Adieu.

En disant ces mots, il posa sur le front de Claudia un nouveau et chaste baiser.

Alors il sortit précipitamment du boudoir, traversa l'antichambre, et, saisissant son manteau, il s'élança dans la rue...

Claudia écouta quelque temps le bruit de ses pas sur les pavés. Puis, elle monta rapidement à sa chambre et ouvrit sa fenètre, malgré le froid de la nuit, afin de tâcher de l'apercevoir encore. La nuit était sombre. De gros nuages couraient dans le ciel, s'écartant, de temps en temps, pour laisser passer un pâle rayon échappé du disque de la lune. La marée montante commençait à faire entendre son murmure profond.

Au bout d'un moment, Claudia crut entrevoir une ombre qui courait rapidement sur la grève. Quelques instants plus tard, elle referma la fenêtre et s'assit tremblante, anéantie, sans savoir pourquoi. Elle avait d'horribles pressentiments.

Sa mère et sa femme de chambre entrèrent en même temps. Mme de B*** gronda doucement sa fille sur ce qu'elle appelait des enfantillages, et l'embrassa tendrement, après avoir ordonné à Yvonne (c'était le nom de la jeune servante) de la déshabiller. Restée seule avec cette fille, Claudia refusa de se coucher. Elle consentit seulement à quitter sa toilette, et, vêtue d'une robe de chambre, elle se résolut à passer la nuit dans une chaise longue. Yvonne ne voulut pas se séparer de sa jeune maîtresse, à laquelle elle était fort attachée.

Une demi-heure à peine s'était écoulée, que Claudia se lève brusquement en poussant une exclamation. Yvonne, qui commençait à s'endormir, se réveille en sursaut, et, toute surprise:

— N'avez-vous pas entendu? dit Claudia. Un cri est parvenu à mon oreille... Il me semble qu'une voix a prononcé mon nom.

La femme de chambre ouvre la fenêtre et écoute. On n'entendait que le soufie haletant de la brise de mer et le bruit crépitant des vagues déferlant sur le rivage. Elle referma la fenêtre...

Avant le jour, les invités du château s'étaient retirés dans les chambres qui leur avaient été désignées. D'autres avaient reçu une gracieuse hospitalité dans les principales maisons de la ville. Claudia, épuisée par la fatigue et les émotions, avait fini par succomber au sommeil. Mais son sommeil était agité et traversé par de funestes visions, qui toutes lui représentaient l'image d'Albert en danger de périr et l'appelant à son secours.

Etrange mais incontestable faculté de divination donnée quelquefois par le sommeil aux âmes profondément troublées!... (La fin au prochain numéro.)

Dans une de nos petites villes du canton, une société de jeunes amateurs s'apprêtait à jouer une comédie de Molière. Quelques instants avant la représentation, une bonne maman fit demander le président de la société et lui dit : « Monsieur, je voudrais bien que vous eussiez la complaisance de permettre que mon fils dît son rôle le premier; nous sommes invités à souper chez un ami.

~00⊗00

Deux dames françaises s'étaient absentées pour quarante-huit heures, en recommandant à leurs domestiques de ne pas dire qu'elles étaient allées faire une escapade à Mantes. Quelques moments après leur départ, un monsieur arrive chez l'une d'elles et demande à être introduit. La femme de chambre répond que madame est à la campagne.

- Où est-elle? interroge le monsieur.

- Je ne sais pas.

Ici le monsieur sort un louis de sa poche et le pose discrètement dans la main de la jeune camériste.

Alors celle-ci, souriant:

— Je ne peux pas vous dire le nom du pays où se trouve madame, je ne me le rappelle pas; mais je sais qu'on y fabrique d'excellentes pastilles.

Le mot de la précédente charade est: tourment La prime a été gagnée par M. Imseng, cafetier, à Lausanne. Nous ne pouvons nous empêcher de citer cette charmante réponse de M. Charles Brélaz, à Genève:

Quand de sa taille
Je vois le tour,
Mon cœur tressaille,
Je mœurs d'amour.
Mais triste chose,
Sa bouche ment
C'est ce qui cause
Mon tourment.

Même prime pour la suivante:

Mon premier est aimé du sage et de l'avare, Il est l'objet de leur désir.

Mais l'un, à mon second, le joint avec plaisir; L'autre, avec plaisir, l'en sépare.

Du bonheur et de la bonté,

Mon tout sans doute a pris naissance,

Et de ce père respecté

Naquit l'ingratitude et la reconnaissance.

Théâtre. — Demain, à 7 ½ heures du soir, Niniche, vaudeville en 3 actes, et les sonnettes, vaudeville en un acte. Nous engageons vivement nos lecteurs à assister à cette charmante représentation, car si l'on veut passer une soirée agréable et gaie, il faut aller entendre Niniche, cette pièce pétillante d'esprit et de situations comiques, qui a obtenu à Paris les honneurs de 500 représentations sur la scène des Variétés. Disons en outre que M. Gaillard a obtenu, pour demain soir, l'aimable concours de la Musique de la ville, en costume, qui exécutera sur la scène quelques-uns des plus jolis morceaux de son répertoire. Le programme ne pourrait être plus attrayant.

L. MONNET.